

**Avis d'Appel d'Offres (AA0)**

**Pays : République du Burundi**

**Nom du Projet : Projet Energie Solaire dans les Communautés Rurales au Burundi-  
Projet Soleil NYAKIRIZA (P164435)**

**Marché : Travaux de construction de six (06) Ateliers de Maintenance situés dans les provinces de Makamba, Muyinga et Ngozi et dans les Districts Sanitaires de Kibumbu, Matana et Ryansoro, ainsi que les travaux de réhabilitation de l'atelier de maintenance de Gitega**

**N° du Don: IDA D5670**

**N° Référence : BI-SOLEIL PIU-497502-CW-RFB**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet Soleil NYAKIRIZA, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de Travaux de construction de six (06) Ateliers de Maintenance situés dans les provinces de Makamba, Muyinga et Ngozi et dans les Districts Sanitaires de Kibumbu, Matana et Ryansoro, ainsi que les travaux de réhabilitation de l'atelier de maintenance de Gitega.

Le Marché est constitué d'un (01) seul lot unique.

Une visite guidée des sites pour les soumissionnaires qui le désirent, sera organisée par le Maître d'Ouvrage du **14/07/2025 au 16/07/2025**. La visite des lieux n'est pas obligatoire, mais elle est vivement recommandée.

**Le départ aura lieu au siège du Projet Soleil Nyakiriza sis au Quartier Rohero 1, Avenue Muyinga n°3 à partir de 8 heure du matin.**

2. Le Projet Soleil NYAKIRIZA sollicite des Offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction de six (06) Ateliers de Maintenance situés dans les provinces de Makamba, Muyinga et Ngozi et dans les Districts Sanitaires de Kibumbu, Matana et Ryansoro, ainsi que les travaux de réhabilitation de l'atelier de maintenance de Gitega.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National ouvert (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de Septembre 2023 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Samuel MACUMI, Coordonnateur du Projet Soleil NYAKIRIZA, e-mail: [sammacumil@gmail.com](mailto:sammacumil@gmail.com) et copié à [bernard.bizindavyi12@gmail.com](mailto:bernard.bizindavyi12@gmail.com) et

[nduwacele093@gmail.com](mailto:nduwacele093@gmail.com) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres (DAO) à l'adresse mentionnée au point 9 pendant les jours ouvrables de 7h30 à 17h30.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement<sup>1</sup> non remboursable de cent mille Francs Burundais (100 000 BIF), dont la moitié est à verser sur le compte n°1110/358 BIF ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du Projet Energie Solaire dans les communautés rurales au Burundi et l'autre moitié sur le compte n° 1101/001.04 (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes). La méthode de paiement sera par virement bancaire. Le Dossier d'Appel d'Offres sera partagé par E-mail.

6. Les Offres devront être remises à l'adresse ci-dessous<sup>2</sup> au plus tard le **14/08 /2025 à 15h**. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offres arrivée après l'expiration du délai limite de remise des Offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, dans la salle des réunions du Projet Soleil Nyakiriza, sis au Quartier Rohero 1, Avenue Muyinga, n°3, le **14/08/2025 à 15h 15**.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une garantie d'Offres pour un montant de **douze millions francs burundais (12.000.000 BIF)**.

8. L'attention est portée sur le Règlement de Passation des Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue la déclaration sur la propriété du bénéfice du soumissionnaire retenu, au titre de la publication d'attribution du marché, en utilisant le Formulaire de déclaration de propriété du bénéfice du soumissionnaire telle que comprise dans le document d'appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Projet Energie Solaire dans les communautés rurales au Burundi - Projet Soleil  
NYAKIRIZA  
Quartier Rohero 1, Avenue Muyinga n°3  
Bujumbura - Burundi  
Téléphone : +257 61 28 08 28  
Adresse électronique : [sammacumil@gmail.com](mailto:sammacumil@gmail.com)**

<sup>1</sup> Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître d'Ouvrage du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.

<sup>2</sup> Indiquer l'adresse pour le dépôt des offres si elle est différente de l'adresse de consultation ou de retrait du document.